

B7**Gérer les dépressions humides intradunales anciennes carrières d'extraction de sable****Objectif visé**

B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation

Priorité**Finalité de l'action**

- Maintenir les dépressions humides intradunales
- Favoriser les espèces et habitats d'intérêt communautaire

Actions liées

A1, B6, B9, C2, D2, E1, E2

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés

Dépressions humides intradunales, liparis de Lœsel, spiranthe d'été, loutre d'Europe

Secteur concerné

En particulier la zone humide derrière le camping de la Plage et le Petit Loc'h.

Maîtres d'ouvrage potentiels	Autres partenaires potentiels	Financements potentiels
CG56, FDC56, CEL, Cap l'Orient agglomération, associations	Agence de l'eau, Entreprises privées	Contrats Natura 2000, MEEDDAT (FGMN), Collectivités locales et territoriales

Coût total estimé

Selon devis et actions. Minimum de 16 000 €

Enjeux et problématiques

Certains de ces habitats résultent des aménagements hydrauliques sur le Loc'h d'autres sont des zones humides résultant de l'exploitation du sable au milieu de la dune. La principale problématique est la fermeture des zones humides par la dynamique naturelle de la végétation.

➤ **Dépressions humides de Pen er Malo**

La plus remarquable est la zone humide en arrière du camping de Pen er Malo. Ces milieux ont une dynamique moyenne du fait de conditions biologiques assez favorables à la croissance des plantes (disponibilités en eau et matières organiques importantes mais pas forcément en éléments nutritifs). Dans ces anciennes carrières les contraintes environnementales au départ étaient fortes (substrat meuble et pauvre) et ont créé une diversité de milieux très intéressante. Par contre, la dynamique naturelle tend à enrichir le milieu qui est progressivement colonisé par la roselière puis par la saulaie. L'accumulation de matières organiques entraîne l'exhaussement de la zone humide et une modification de la composition de sa flore. Si aucune intervention n'est faite, on peut aboutir à un atterrissement du milieu et à une fermeture complète par le saule.

La diversité de leur composition dépend de différents facteurs : microtopographie, durée d'inondation, degré de salinité. Au sein des dépressions humides intradunales, on trouve deux orchidées d'intérêt communautaire, le liparis de Lœsel (Annexe II) et la spiranthe d'été (Annexe IV). Compte tenu du caractère pionnier de ces deux orchidées, toutes modifications des aspects structuraux du groupement végétal ou des conditions d'humidité du substrat représentent une menace pour ces espèces. Elles disparaissent dès que la végétation s'élève ou que le substrat s'assèche. La régression du nombre de pieds ou de stations de ces orchidées peut donc être liée à la fermeture de ces milieux mais aussi à un hiver sec. Il faut donc lors de suivis prendre en compte les conditions climatiques de l'année et l'état d'assèchement du substrat. La diminution du nombre de pieds de ces deux orchidées ne doit donc pas se traduire impérativement par de lourdes interventions d'ouverture

du milieu.

Sur le site, il existe une station avec de nombreux pieds dans la dépression humide derrière le camping de Pen er Malo. La synthèse des données sur les dépressions humides intradunales et les espèces d'intérêt communautaire n'a pas encore été réalisée. Les données actuelles sont issues d'un travail de S. GUILLAUME de 2001 et des relevés de 1999. De plus ces relevés n'avaient pas été réalisés selon un protocole standard. La recherche d'autres stations peut être envisagée.

La gestion de cet habitat doit se concentrer sur les populations viables dans le temps. Il y a peu de recul quant à des expérimentations, à petite échelle, d'ouverture des zones humides. La mise en place d'expérimentations de recréation de biotopes premiers, au sein des zones humides permettrait d'avoir un référentiel d'actions à mener en cas de nécessité. Il ne s'agit pas de faire des investissements lourds d'ouverture de zones humides et de les jardiner, mais de préserver un potentiel pour les espèces d'intérêt communautaire. D'autre part la fermeture de certaines zones est également préjudiciable à certaines espèces d'oiseaux qui y nichent.

➤ **Zone humide du Petit Loc'h**

Les zones humides du Petit et du Grand Loc'h correspondent à une ancienne lagune autrefois envahie par la mer sur une profondeur de 2 kms. Un système de vannes a été installé. Il permet l'évacuation de l'eau douce et empêche les remontées d'eau de mer. Cette zone est soumise à différents facteurs néfastes pour le maintien des habitats et espèces d'intérêt communautaire, dont la **fermeture de la zone humide par la dynamique naturelle de la végétation** : dans le Petit Loc'h, la diversité a été créée par les contraintes environnementales d'une part (salinité) et par la gestion des niveaux d'eau (un étiage annuel étant favorable à la diversité). Aujourd'hui, l'étang semble se dessaler progressivement et il n'y a pas d'étiage en été. On observe une colonisation par le roseau (*Phragmites communis*) et par le saule, qui pourrait tendre à baisser la diversité de la flore et à représenter un accueil moins favorable pour l'avifaune.

Dans le cadre du classement en Réserve Naturelle Régionale, il est prévu de mettre en place un plan de gestion sur le Petit Loc'h. **Trois orientations de gestion se profilent avec leurs avantages et leurs inconvénients** :

- Maintien du Petit Loc'h sans influence des marées : chercher à augmenter la biodiversité sans modifier le fonctionnement général du milieu,
- Ouverture permanente du Petit Loc'h à l'influence des marées qui changerait complètement les milieux naturels,
- Ouverture ponctuelle du Petit Loc'h lors de grandes marées de façon contrôlée dans l'année afin d'augmenter la salinité du milieu.

Dans un premier temps, le Conservatoire du Littoral a préféré choisir la première option pour mieux appréhender les potentialités écologiques du milieu avant d'investir dans des sommes importantes d'argent sans réelle garantie de résultats. Des études sur la faune et la flore du Petit Loc'h ont montré un intérêt écologique certain. Une étude est en cours concernant les potentialités d'aménagement de l'ouvrage hydraulique.

Le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle a confirmé ce choix pour maintenir en bon état de conservation les habitats et les espèces d'intérêt communautaire mais aussi les stations d'espèces remarquables nombreuses actuellement présents sur le site.

Mesures liées à l'action

1. Mesures existantes, à pérenniser et développer

➤ **Suivis écologiques**

Plusieurs suivis existent et sont à développer. Ces mesures sont intégrées dans l'objectif lié E1.

➤ **Étude hydraulique et de scénario concernant l'ouvrage du Loc'h**

Une étude hydraulique a été menée pour connaître le fonctionnement de l'ouvrage à l'émissaire du Loc'h et trouver des solutions d'aménagement réduisant les coûts d'entretien.

2. Mesures proposées

➤ **2.1 Compléter les études sur le fonctionnement hydraulique des zones humides**

Mesures liées à l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Étude hydraulique à l'échelle des deux bassins versants. - Étude du fonctionnement local de la zone humide et les éventuels facteurs (prise d'eau en amont, apport d'intrant...) de dégradation possible de la ressource en eau. - Suivi pérenne de la pluviométrie et des niveaux d'eau : pose de règles graduées et de pluviomètre et relevés régulier des niveaux. 	
<p>➤ <u>2.2 Conservation des biotopes favorables au liparis et à la spiranthe A32327 P</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Définition de seuil d'intervention : état de fermeture du milieu et surface minimum de biotope favorable aux deux espèces. - Définition d'un protocole d'intervention: mode d'élimination des saules, fauche des roseaux, selon des techniques adaptées à la zone humide. - Maintien des biotopes pionniers favorables aux orchidées : Mise en œuvre des protocoles d'intervention pour maintenir les biotopes pionniers en freinant la fermeture par les saules et la roselière lorsque les seuils d'intervention sont atteints. - Maintien de la biodiversité des biotopes favorables aux oiseaux : en conservant une mosaïque de milieux, en luttant contre la fermeture. La zone humide ne sera pas entièrement rajeunie et les périodes d'intervention devront respecter les périodes de nidification (pas d'intervention d'ouverture du milieu de mars à septembre). Sur certains secteurs la dynamique naturelle sera conservée afin d'apprécier vers quel stade elle évolue. 	
<p>➤ <u>2.3 Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion du Petit Loc'h</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Définition des objectifs du plan de gestion du Petit Loc'h dans le cadre de la Réserve Naturelle Régionale : Garantir un maximum de biodiversité, assurer la meilleure conservation possible des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial (dont les habitats et les espèces d'intérêt communautaire) (scirpe maritime, salicornes...) en maîtrisant la roselière, maîtriser l'ouverture du site au public. - Choix de différents modes de gestion en fonction des objectifs visés : fauche, pâturage (bovin et équin), faucardage de la roselière. - Amélioration de l'ouvrage hydraulique à l'émissaire 	

Calendrier prévisionnel						
Mesure	Année					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
2.1 Étude sur le fonctionnement hydraulique de la zone humide	X	X				
2.2 Conservation des biotopes favorables au liparis et à la spiranthe	X	x	X	X	x	X
2.3 Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion du Petit Loc'h	X	x	x	x	x	x

Coûts estimatifs	
Mesure	Estimation
2.1 Étude sur le fonctionnement hydraulique de la zone humide	Sur devis, prévoir 10 000 €
2.2 Conservation des biotopes favorables au liparis et à la spiranthe	Sur devis, selon actions et surfaces
2.3 Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion du Petit Loc'h	Sur devis, prévoir 6 à 8 000 €

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif	
Mesure	Indicateurs
2.1 Étude sur le fonctionnement hydraulique de la zone humide	Rendu et diffusion de l'étude, facture
2.2 Conservation des biotopes favorables au liparis et à la spiranthe	Cartographie d'espèces et d'habitats, surface de ZH rouvertes

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif	
Mesure	Indicateurs
2.3 Élaboration et mise en œuvre du plan de gestion du Petit Loc'h	Document élaboré, rapport d'activités
Objectif	Cartographie comparative des habitats et des espèces cibles